



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE YAOUNDE

Mai 2023

Zoom sur le marché régional des titres de la BEAC

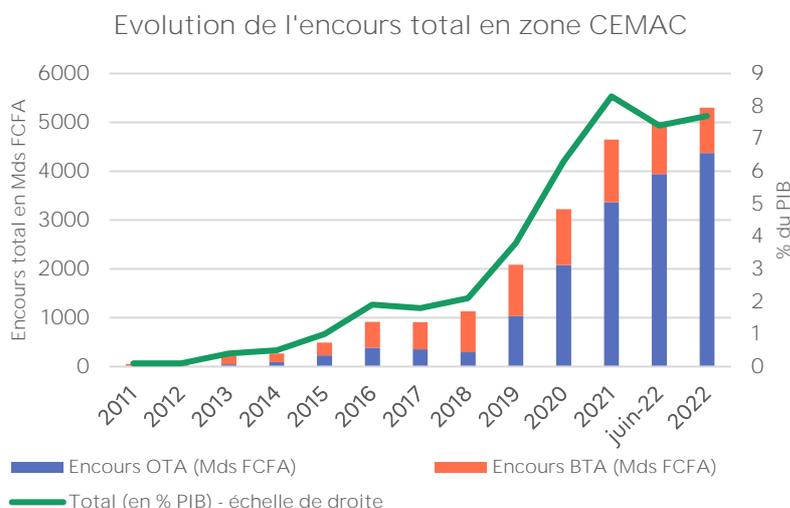
Selon les [dernières statistiques publiées par la Banque des Etats de l'Afrique centrale](#), l'encours des valeurs du Trésor sur le marché régional de titres de la CEMAC atteint 5 302 Mds FCFA en décembre 2022. L'essentiel de l'encours est porté par le Congo (1 393 Mds FCFA, 26%), le Gabon (1 312 Mds FCFA, 25%) et le Cameroun (1 267 Mds FCFA, 24%). L'encours total affiche une forte augmentation par rapport à 2011 (51,6 Mds FCFA), où il représentait alors à peine 0,1 % du PIB de la sous-région. La valeur nette de l'encours continue son augmentation mais, compte tenu de la reprise économique, diminue en part du PIB pour passer de 8,3% du PIB de la zone CEMAC fin 2021 à 7,7% fin 2022.

LE CHIFFRE À RETENIR

5 302 Mds FCFA

D'encours de valeurs du Trésor en zone CEMAC en décembre 2022

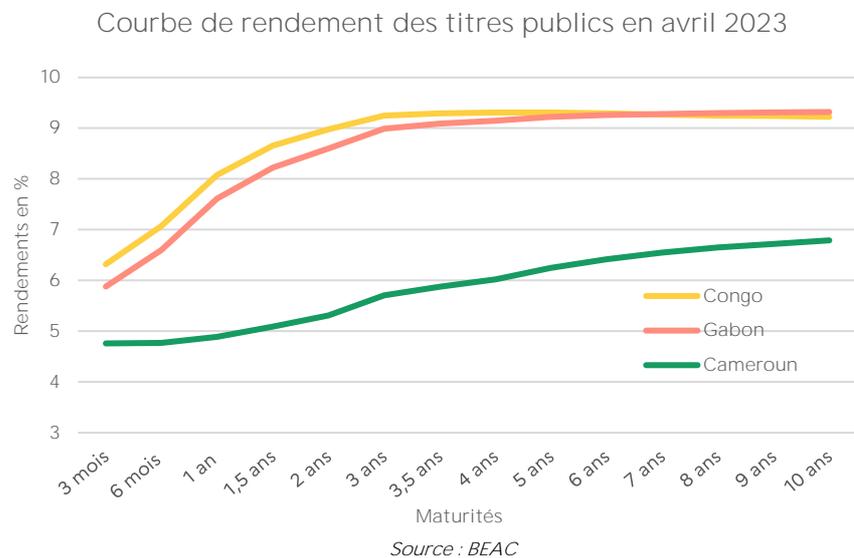
L'évolution de la structure des émissions tend à se confirmer depuis 2020. Si l'encours a été auparavant porté par les besoins de trésorerie à court terme, via la prédominance des émissions de bons du Trésor (BTA), le marché des titres connaît depuis quelques années des levées d'obligations du Trésor (OTA) à des maturités plus longues. Les OTA



représentent **82% de l'encours** en décembre 2022 dont près de 40% avec des maturités à partir de 4 ans, contre seulement 11% en 2018. Les BTA qui représentaient 74% de l'encours à la même époque n'ont que peu augmenté en volume et ne représentent plus que 18% des émissions en 2022.

Source : BEAC, Statistiques mensuelles du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC – décembre 2022

Le coût des ressources sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC évolue globalement à la hausse depuis 2018. Le Cameroun bénéficie des taux les plus bas, aussi bien pour les bons du Trésor que pour les obligations. En avril 2023, le taux de rendement pour les BTA à 6 mois du Cameroun se situe à 4,8 %, contre 6,6 % au Gabon et 7,1 % au Congo. Pour les OTA à 10 ans, il est de 6,8 % au Cameroun, contre 9,3 % au Gabon, et 9,2 % au Congo.



Le [Conseil de surveillance de la Cellule de règlement et de conservation des titres de la BEAC \(CRCT\)](#) note par ailleurs que les taux de couvertures moyens des montants mis en adjudication est en baisse, avec 76,8 % des émissions couvertes entre janvier 2022 et janvier 2023, contre 88,9 % un an plus tôt, ce qui est à mettre en relation avec une exposition croissante de certaines banques aux titres d'Etat, le marché secondaire étant jusque-là assez peu développé. Le CRCT relève toutefois une dynamisation de ce marché secondaire. Plus de 1 200 opérations d'achats-ventes de titres ont été enregistrées entre janvier 2022 et janvier 2023 pour une valeur nominale de 2 978 Mds FCFA contre 451 pour une valeur nominale de 1 287 Mds FCFA un an plus tôt. De même, les opérations de transferts de titres sans contrepartie espèces (des échanges de titres, par exemple) ont plus que doublé en valeur par rapport à l'année dernière pour atteindre 8 754 Mds en janvier 2023. Les banques et spécialistes des valeurs du Trésor demeurent néanmoins les principaux détenteurs de titres publics avec 81,5% des titres émis contre seulement 11% pour les investisseurs institutionnels, 5% pour la BEAC et 2,2% pour les personnes physiques.

Régional

Réunion des Ministres et des Gouverneurs de la CEMAC et de la France à Paris

Les ministres de l'économie et des finances, les présidents des institutions et les gouverneurs des banques centrales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la France se sont réunis [mardi 25 avril 2023 à Paris](#). Les participants se sont félicités

de ce dialogue de haut niveau dans le cadre des accords de coopération monétaire entre pays partageant des liens économiques et financiers importants et anciens. Ils ont souligné que **l'intégration régionale de la CEMAC et sa coopération monétaire avec la France, s'appuyant sur des institutions régionales solides**, contribuent également à renforcer les économies de la sous-région et à les préserver en **partie de l'inflation**. Des échanges se sont également tenus la veille entre experts sur la **situation macroéconomique et l'état de la convergence dans la CEMAC**, les monnaies numériques de banques centrales et le

financement des projets intégrateurs de la CEMAC.

La CEMAC souhaite mettre en place des obligations vertes pour le financement de son économie

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale a organisé les 8 et 9 mai 2023 un [forum international](#) sur le thème des « Trajectoires vers la finance durable ». Ce forum organisé en collaboration avec la Société financière internationale (SFI) et le Réseau de la banque et de la finance durables (SBFN) visait à élaborer une vision commune de la finance durable pour les pays de la zone Cemac. Les participants ont décidé de mettre en place un écosystème visant à **accompagner les émissions d'obligations vertes** pour dynamiser le marché financier sous régional. Selon Mahamat Abas Tolli, Gouverneur de la Beac, le marché des obligations vertes contribuera à relever les défis liés à la **diversification de l'offre de produits et services financiers et à la mobilisation de l'épargne à long terme** pour le financement des investissements verts.

Cameroun

Augmentation du chiffre d'affaires global des entreprises en 2022

Dans sa [note de synthèse](#) publiée le 24 mai sur la situation économique et financière des entreprises en 2022, l'Institut National de la Statistiques (INS) souligne l'augmentation de 17,4% du chiffre d'affaires global hors taxes des entreprises au Cameroun en 2022. Cette tendance est principalement portée par les performances exceptionnelles du secteur des hydrocarbures et des activités **d'intermédiation financière**. **Le nombre d'emplois a également progressé de 2,8%** pour se rétablir à son niveau pré-Covid. Les investissements ont néanmoins reculé de 2,6% par rapport à 2021 en raison de la

baisse d'activité du secteur primaire et de l'industrie manufacturière.

Accélération de l'électrification : 210 000 nouveaux clients raccordés

Eneo Cameroun, concessionnaire du service public d'électricité, a déclaré avoir raccordé un peu plus de [210 000 nouveaux clients](#), une augmentation de 12,3% sur l'année 2022. L'entreprise justifie ses résultats par l'amélioration de l'activité de sa plateforme en ligne qui vise à faciliter les démarches de **raccordement**. Le taux d'électrification du pays était de [64,7%](#) en 2020 mais cache de fortes disparités entre milieux urbains et ruraux. Le Cameroun, à travers sa Stratégie Nationale de Développement, vise la couverture électrique **intégrale de son territoire d'ici à 2030**.

Un nouveau prêt pour financer la Reconstruction du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

La Banque Islamique de Développement (BID) a signé le 10 mai dernier un nouvel engagement financier au titre du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PPRD). La signature de ce prêt à 21,1 Mds FCFA (32,2 millions d'euros) vise à **reconstruire et réhabiliter les infrastructures essentielles** ainsi qu'à revitaliser **l'économie locale** dans ces deux régions. Sur une enveloppe globale de 154 Mds FCFA, seul 11,5 Mds FCFA ont pour l'instant été mobilisés sur l'année 2022.

FMI : accord au niveau des services pour la quatrième revue

Une équipe des services du FMI conduite par la chef de mission Cemile Sancak était à Yaoundé du 3 au 17 mai dernier, dans le cadre de la 4ème revue du programme. Cette revue a été conclue par un [accord au niveau des services](#) qui devrait permettre un passage au Conseil

d'Administration d'ici fin juin. La mission a noté que les perspectives à moyen terme restent favorables, avec une croissance économique qui devrait augmenter légèrement à 4 % en 2023, tandis que l'inflation devrait s'atténuer légèrement, passant de 7,3 % en glissement annuel à fin 2022 à 5,9 % à fin 2023. Une majorité des objectifs du programme semblent atteints, à l'exception de « dépassements temporaires et mineurs de l'objectif de non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs » qui soulignent, toujours selon le Fonds, la nécessité d'améliorer la gestion des liquidités et de limiter les dépenses exécutées sur procédures exceptionnelles.

France-Cameroun : mission d'instruction de la 2ème tranche du prêt de soutien budgétaire

La France accompagne le Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI pour la période 2021-2024. Elle s'est engagée à appuyer ce programme à hauteur de 150 millions d'euros sur la période concernée, sous la forme d'un Prêt de Soutien Budgétaire dont la première tranche de 70 millions d'euros a déjà été décaissée en 2022. La Direction Générale du Trésor et l'Agence Française de Développement ont réalisé du 5 au 7 mai dernier la mission d'instruction de la deuxième tranche de versement de cette aide budgétaire, de [40 millions d'euros](#) au titre de l'année 2023.

818,5 milliards de recettes fiscales mobilisés au 1er trimestre 2023

Roger Athanase MEYONG ABATH, Directeur Général des Impôts, a présidé le 2 mai 2023, la réunion mensuelle de coordination des responsables centraux et déconcentrés de l'administration fiscale. Cette réunion avait pour but d'évaluer les performances de mobilisation des recettes par les services de la DGI au 31 mars 2023 et les réformes de modernisation en cours au sein de l'administration fiscale. Selon une [note](#) publiée par la DGI, au cours de la période de

janvier à mars 2023, la DGI a mobilisé des recettes globales de FCFA 818,5 Mds sur un objectif de FCFA 761,5 Mds, soit un taux de réalisation de 107,5% ; Les recettes sont en hausse de 104,1Mds FCFA en valeur absolue par rapport au premier trimestre 2022.

Hausse de 13,3% des prix à la production industrielle au Cameroun en 2022

Le niveau des prix à la production industrielle au Cameroun perçue par l'indice de la production industrielle (IPPI) a connu une hausse de 13,3% en 2022, la plus importante enregistrée depuis 2017. La hausse de l'IPPI a été principalement portée par l'industrie extractive (+29%) ; les prix sortie-usine dans l'industrie manufacturière ont cru de 8,6% en rapport à 2021 avec des disparités par branche d'activités. Selon [l'institut national de la Statistique](#), la hausse de l'IPPI s'explique par plusieurs facteurs : la reprise économique post-Covid, les perturbations qu'ont subies les chaînes de valeurs à l'échelle mondiale, la guerre en Ukraine, ou encore la dépendance de l'économie camerounaise aux matières premières importées. Cette augmentation a par ailleurs eu une influence sur les prix à la consommation des ménages qui ont connu une hausse de 6,3% en 2022, la hausse des prix à la production ayant été partiellement amortie par les mesures prises par le gouvernement (subventions accordées) d'une part et par la réduction des marges des entreprises d'autre part.

Projet hydroélectrique de Bini : Signature d'un Partenariat public privé entre le Cameroun et Savannah Energy RCM Limited

La [signature du protocole d'accord](#) s'est tenue le 20 avril 2023 entre le Ministre de l'Eau et de l'Energie et le Président Directeur général de la société Britannique Savannah Energy RMC. La convention de partenariat vise la réalisation des études de faisabilité, le financement, le

développement, la construction et l'exploitation du barrage hydroélectrique de 75MW sur le fleuve Bini dans la région de l'Adamaoua. Ce projet intègre également la construction des lignes de transport d'électricité haute tension de 70km en 225KV, la réhabilitation et la construction des voies d'accès au site. Situé dans le Réseau interconnecté Nord, le barrage hydroélectrique de Bini va renforcer l'offre d'énergie actuellement fournie par les centrales hydroélectrique (Lagdo), solaire (Guider et Maroua) et thermiques installées. Selon le ministre de l'Eau et de l'Energie, le projet va être réalisé en partenariat public -privé grâce à un financement déjà mobilisé de la Banque mondiale et de la Banque islamique de développement (BID).

Climat des affaires : rencontre entre le Directeur général des impôts et le Président du Groupement inter patronal

Célestin Tawamba, Président du Gicam a été reçu en audience le [27 avril 2023](#) par M. Roger Athanase Meyong, Directeur Général des Impôts. Cette première rencontre a permis de rappeler les préoccupations et les attentes du patronat en matière de fiscalité. Le Gicam et la DGI ont reconnu la nécessité de travailler de concert pour l'amélioration du climat des affaires au Cameroun.

MTN Cameroun obtient sa licence de prestataire de services de paiement

Après Orange Cameroun en juillet 2022, MTN Mobile Money Corporation (MMC), filiale de MTN Cameroon a obtenu sa licence de prestataire de service de paiement de la Commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et du Ministère des Finances. Cet agrément lui permet d'offrir une gamme diversifiée de services financiers prévus dans le règlement relatif aux services de paiement dans la CEMAC. Préalablement à cet

agrément, MTN Cameroun offrait les services de mobile money sous la licence de paiement mobile détenue par Afriland First Bank. MMC pourra désormais proposer différents services parmi lesquels les dépôts en espèces, les transferts, les retraits, les achats de crédit téléphonique et de forfait, les transferts d'argent internationaux, le règlement des factures d'utilité publique. Grâce à une nouvelle offre MTN MoMoKash, MMC pourra également offrir des crédits pour un montant maximal de 100 000FCFA au taux de 7,5% pour une durée de quatorze jours.

Centrafrique

Accord avec le FMI pour une Facilité Elargie de Crédit de 191,4 M USD

Le conseil d'administration du FMI a [approuvé](#) le 27 avril dernier un programme appuyé par la FEC à hauteur de 191,4 MUSD avec un premier décaissement immédiat de 15,2 MUSD. D'une durée de 38 mois, le programme a pour objectif de contribuer à répondre aux besoins de financement de la balance des paiements de la RCA et à maintenir les dépenses prioritaires dans les services publics de la santé et de l'éducation.

Congo

Le salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centrale, Osiane, à Brazzaville

L'édition 2023 d'Osiane, le salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centrale s'est [terminée](#) le 28/04 à Brazzaville, après quatre jours d'échanges autour du thème « Innovons pour progresser », rassemblant plus de 1500 acteurs du numérique. Le promoteur du Laboratoire d'innovation technologique et d'intelligence artificielle (Litia) a remporté le prix du « Challenge start-up du Bassin du Congo »

pour son innovation, un appareil détecteur de fuite de gaz. Le lauréat a reçu un chèque de 10 000 USD (5,9 M FCFA) et **bénéficiera d'une formation à Las Vegas.**

Des entrepreneurs et investisseurs russes à Brazzaville

L'organisation russe des petites et moyennes entreprises, « Opora Rossii », a effectué une visite de travail à Brazzaville du 1er au 5 mai 2023. Cette visite a été réalisée dans le cadre des préparatifs du Forum économique et humanitaire Russie-Afrique. La directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements, Annick Patricia MONGO, a reçu une **délégation d'investisseurs russes évoluant dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des transports, de l'énergie et de l'industrie, afin de présenter les différentes opportunités d'investissement au Congo et les incitations fiscales et douanières dont ils pourraient bénéficier.**

Une première Zone agricole protégée dans le département de la Sangha

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé le 11 mai les activités de la Zone agricole protégée (ZAP) de Ketta, dans le département de la Sangha. La **Zone agricole protégée de Ketta s'étend sur 66 hectares. C'est la première ZAP implantée en zone forestière et la première du département de la Sangha.** Les dix-neuf groupements présents dans cette ZAP vont cultiver notamment le maïs, la banane et le manioc avec le matériel aratoire reçu. **L'objectif du gouvernement est d'augmenter l'offre des produits agropastoraux et halieutiques afin de réduire les importations, dont le coût est estimé à plus de 700 Mds de FCFA chaque année.**

Une réunion à mi-parcours du dispositif PanAfGéo2 à Brazzaville

Une réunion de mi-parcours de la deuxième édition du programme PanAfGéo 2, lancée en **2021, s'est tenue à Brazzaville le 15 mai 2023.** Le programme PanAfGéo (pour « Pan-African Support to Geological Sciences And Technology ») a pour objectif la formation de personnel spécialisé dans les domaines de la géologie et des géosciences. **Financé par l'Union Européenne et des services géologiques européens, notamment par le Bureau de Recherche géologiques et minières (BRGM), le service géologique français, il a formé à ce jour plus de 1 000 cadres techniques.**

FMI : la mission de la 3^{ème} revue des se poursuit à distance

La mission a séjourné à Brazzaville du 8 au 19 mai pour mener des discussions dans le cadre de la troisième revue du programme des autorités soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). Celle-ci a quitté le Congo Brazzaville le 19 mai, **sans accord au niveau des services à ce stade**, les discussions se poursuivront à distance. Le FMI **note que le déficit non pétrolier s'est aggravé du fait de la hausse des subventions aux carburants.** Le FMI prône donc des mesures de remédiation parmi lesquelles notamment la fin de certaines **exemptions fiscales dans le secteur de l'énergie** et la « rationalisation » des subventions aux carburants, donc leur diminution, accompagnée de mesures sociales. La troisième revue semestrielle doit en principe se conclure avant fin juin, même si le passage au Conseil d'Administration du FMI peut parfois, comme pour la revue précédente, dépasser cette date de quelques jours.

Gabon

Vers une reprise de l'exploitation aurifère artisanale

Après plusieurs années de lutte contre l'exploitation aurifère illégale, symbolisée par l'opération Bayende, les autorités gabonaises travaillent actuellement sur un projet de décret pour une relance de l'exploitation artisanale de l'or. Celle-ci serait limitée aux alluvions et colluvions, afin de préserver les zones à fort potentiel. D'autre part, le projet de décret évoque un meilleur contrôle de la filière, notamment grâce à la mise en place d'un système intégré d'acteurs avec des rôles et des statuts clairement définis. Enfin, le gouvernement gabonais souhaite mettre fin aux exportations d'or brut en imposant l'obligation de raffiner l'or destiné à l'export.

Tenue des premières rencontres africaines du tourisme durable

Libreville a accueilli du 5 au 6 mai les premières rencontres africaines du tourisme durable, organisées par le RAPT (Réseau Africain des Professionnels du Tourisme) et l'ONG française « Tourisme Sans Frontières ». L'objectif poursuivi par les organisateurs était de jeter les bases d'un tourisme durable, c'est-à-dire qui tient compte des dimensions environnementales, sociales et économiques. Le tourisme pourrait en effet être amené à devenir un vecteur de développement pour de nombreux pays du continent. Ces rencontres ont été l'occasion d'une signature d'une convention de partenariat entre le RAPT et Tourisme sans frontières, ainsi que la publication de la « déclaration de Libreville » visant à ancrer le tourisme comme moyen durable de développement.

Un résultat net en hausse de 35% pour le groupe BGFIBank en 2022

Le groupe BGFIBank a enregistré un résultat en forte hausse en 2022 (+35%) qui atteint 62 Mds FCFA, soit 94,5 M EUR. Cette croissance de l'activité se retrouve également avec une hausse de 25% du total bilan, une augmentation de 19% des crédits accordés, ainsi que des dépôts en hausse de 18%. De plus, le produit net bancaire croit également de 22% pour atteindre 253 milliards de FCFA (385,7M€). Ainsi, suite aux bons résultats du groupe, le Conseil d'Administration qui s'est tenu en avril a proposé de distribuer 25 Mds FCFA de dividendes au titre de l'exercice 2022. Le groupe BGFIBank compte poursuivre sa croissance en 2023, en s'appuyant notamment sur un élargissement de la clientèle et un développement de son offre digitale.

Guinée équatoriale

Réunion du conseil d'administration de la Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale à Malabo

La [réunion du conseil d'administration](#) de la Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC) et de son assemblée générale se sont tenues à Malabo le 3 et 4 mai, présidées par M. Ofa Mbo Nchama, Ministre des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale, et de M. Evou Mekou, président de la banque en exercice. Les comptes ont été approuvés, de même que le rapport d'activité 2022. Ce dernier détaille les engagements de la Banque en 2022 pour 367 Mds FCFA sur 27 projets. Six nouveaux projets au sein des pays de la CEMAC ont également été approuvés pour un montant de 59 Mds FCFA dans les domaines du transport, de l'industrie et

de l'éducation. La majorité du Conseil a approuvé tous ces projets.

Tchad

FMI : Mission à N'Djamena pour la troisième revue du programme

Une [mission](#) du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Édouard Martin s'est rendue à N'Djamena du 27 avril au 10 mai 2023 pour mener des discussions sur le troisième examen dans le cadre de l'entente sur la facilité élargie de crédit (FEC) approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 10 décembre 2021 et la consultation en vertu de l'article IV de 2023. Les conclusions de cette mission sont mitigées, car seulement deux des cinq critères quantitatifs ont été respectés à la fin de décembre 2022. Malgré des recettes supérieures aux prévisions, le déficit budgétaire non pétrolier et les critères de performance du financement intérieur net ont été manqués en raison d'importants dépassements de dépenses en particulier civiles et militaires. Des réformes structurelles supplémentaires à mettre en œuvre en 2023-2024 ont également été au centre de ces discussions. Elles devraient viser à renforcer la gestion des finances publiques et des entreprises publiques, à mobiliser les recettes intérieures, à améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur de l'énergie et à améliorer l'environnement des entreprises.

Lancement des travaux de la dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS)

Le 13 mai 2023, a eu lieu le lancement officiel des travaux du [projet](#) de raccordement du Tchad à la Dorsale Transsaharienne à Fibre optique. D'un budget global de 79 MEUR, ce projet bénéficie d'une subvention de l'Union Européenne à hauteur de 29 MEUR ainsi que d'un

cofinancement administré par la Banque Africaine de Développement à travers une Convention de Délégation signée par les deux partenaires. La DTS représente 1.510 km qui visent à interconnecter le Niger, l'Algérie, le Nigeria et le Tchad. La composante tchadienne consistera en la pose de la fibre sur une longueur de 503 km, suivant un axe partant de Massaguet et passant par Massakory, Ngouri, Mao, Rig-Rig, Daboua, jusqu'à la frontière nigérienne. Le raccordement du Tchad à cette dorsale transsaharienne a pour objectif de renforcer et de diversifier l'économie du pays en augmentant la connexion large bande à haut débit. Il contribuera à la diversification des économies en réduisant le coût des transactions économiques, en brisant l'isolement numérique des zones rurales ainsi qu'en renforçant l'intégration régionale grâce à des infrastructures de fibre optique permettant l'accès aux pays voisins, ainsi que la création d'opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes.

De nouvelles mutations structurelles dans la gestion du secteur pétrolier tchadien

Suite aux récentes perturbations du secteur pétrolier (maintenance de raffinerie, nationalisation d'actifs, pénuries) le ministre des hydrocarbures et de l'énergie a annoncé une nouvelle tarification des carburants. Le prix de l'essence demeure inchangé à 518 FCFA le litre dans toutes les stations-service, tandis que le prix du gasoil passe de 548 à 700 F CFA. En parallèle, le conseil des ministres du 24 avril 2023 a adopté le projet de loi portant création d'une société anonyme dénommée Tchad Petroleum Company (TPC). Cette nouvelle entreprise publique doit englober les anciens effectifs d'Esso Tchad dont les actifs et tous les droits ont été nationalisés. Dans la sous-préfecture de Bologo (Province du Tanjilé) les travaux de forage du puit pétrolier Serem Kali 1 ont été lancés. Ce dernier vient s'ajouter aux puits déjà réalisés dans la région dans le but de stimuler la production

pétrolière, tandis que dans la province du Lac, sur les sites de Kadari, des déversements de brut ont été observés et devraient faire l'objet d'un rapport sur les dégâts environnementaux.

Le conflit au Soudan génère mobilisations humanitaires et pressions à la frontière avec le Tchad

Depuis l'explosion du conflit au Soudan, le Tchad est témoin de l'arrivée par milliers de réfugiés soudanais fuyant les combats. Suite à ces flux migratoires, les autorités tchadiennes ont décidé de la fermeture des frontières avec le Soudan. Les autorités ont par la suite reçu divers représentants du système des Nations Unies qui a annoncé le déblocage d'un fonds de 3 M USD pour une réponse humanitaire urgente. En parallèle le fond mondial ECW (Education Cannot Wait) a également annoncé le 15 mai l'attribution d'une subvention de 3 M USD destinée aux filles et garçons réfugiés du Soudan installés au Tchad. Bien que la situation de crise alimentaire au Tchad se soit améliorée comparativement à 2022, l'émergence de ce conflit pourrait avoir des conséquences sur la sévérité de cette crise au Tchad.

RDC

Construction du corridor économique transnational entre la RDC et l'Angola

Le gouvernement a adopté un projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt signé le 20 janvier 2023 avec le Fonds Africain de développement (FAD) pour la construction du corridor économique transnational entre la RDC et l'Angola. Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de l'inter-système national de transport routier et la promotion du commerce intra-régional en Afrique australe et centrale. Le financement pourrait s'élever à 99,2 MUSD. Pour mémoire, le Fonds Africain de développement,

créé en 1972, est un guichet concessionnel de la Banque africaine de développement.

Création de l'Autorité de Régulation du Marché de Carbone

Mme Bazaiba Masudi Ève, ministre d'Etat, ministre de l'environnement et du développement durable a soumis au conseil des ministres du 21 avril dernier un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé « Autorité de Régulation du Marché de Carbone en République Démocratique du Congo » (ARMCA). La décision de mettre sur pied cet établissement public avait été prise lors d'une réunion du conseil des ministres tenue en 2021. Elle sera chargée d'organiser, de réguler et de contrôler les opérations d'achat, de vente des crédits carbonés en République Démocratique du Congo. Elle sera également chargée de mettre en œuvre la taxe carbone.

Emission de bons et obligations du Trésor

Le gouvernement compte lever 660 Mds FC (soit 280 MUSD) en bons du trésor et obligations indexés au cours du deuxième trimestre 2023. Ces emprunts ont commencé au mois d'avril avec un montant de 320 Mds FC (158,3 MUSD) et se poursuivront en mai pour un volume de 200 Mds FC (100 MUSD) et en juin à hauteur de 140 Mds FC (70 MUSD). Cette décision intervient dans un contexte de faiblesse de la mobilisation des recettes par les régions financières.

FMI : la revue au Conseil d'administration le 28 juin prochain

Le conseil d'administration du FMI examinera le 28 juin prochain la 4ème revue du programme de Facilité Élargie de Crédit approuvé en 2021. Un accord au niveau des services est déjà intervenu le mois dernier. La validation de la revue par le Conseil d'Administration rendrait disponible

152,3 millions de DTS (environ 203 M USD) pour le soutien à la balance des paiements.

Visite d'Etat du Président Félix Tshisekedi en Chine

Le Président Félix Tshisekedi séjournera en Chine à la fin du mois de mai à l'invitation du Président chinois Xi Jinping pour une visite d'État. Le président congolais sera à la tête d'une importante délégation gouvernementale dont feraient partie notamment le ministre des Infrastructures et travaux publics, le ministre des Finances et la ministre des Mines. Plusieurs étapes sont à l'ordre du jour de ce déplacement dont les villes de Shenzhen, Shanghai et Hong-Kong. La question du rééquilibrage du partenariat économique entre les deux pays devrait être à l'ordre du jour des échanges, avec un accent particulier sur le secteur minier. L'Inspection générale des finances (IGF) avait appelé en effet en début d'année à la révision du contrat minier conclu entre la RDC et la Chine en 2008 ayant conduit à la création de la Sino-Congolaise des mines (Sicomines).

Sao Tomé-et-Principe

Unitel lance la 4G à Sao Tomé

Le 28 avril, la société Unitel, le plus grand opérateur de télécommunications en Angola, a lancé pour la première fois dans l'histoire de l'archipel un réseau 4G. Une cérémonie de lancement, en présence du Premier Ministre Patrice Trovoada, a été organisée à cette occasion. Le gouvernement compte saisir l'opportunité offerte par ce bond technologique afin de numériser l'économie de Sao Tomé et Principe, en permettant notamment aux jeunes de travailler à leur compte. Un facteur limitant pourrait toutefois être le coût des télécommunications, le Premier Ministre Santoméen plaidant pour une révision des tarifs. Présent depuis neuf ans dans le pays, Unitel a investi au cours des années plus de 40 millions de dollars dans la modernisation du réseau.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé,
Services économiques de Libreville,
de Brazzaville, et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner